

Le 3, au matin, on disait déjà partout : « Abdul-Aziz, seul du Rahmet-Allah-Allah ! Abdul-Aziz est mort. Dieu en est le directeur. »

Cependant le cadavre du sultan n'avait pas été touché quand, de Dolma-Baghitché, l'ordre de faire crier à un suicide arriva. On essaya d'abord de le précipiter du haut du mur qui est en avant du corps de garde d'Ortakéri.

Ce genre de suicide n'étant pas facile à accomplir on prit le simplement des ciseaux, et, par un coup de main, on se rendit au cadavre du sultan. On le porta au dépôt sur le lit de camp du corps de garde.

Le 11 grand pa-tis de la jour de sa cassa dans des allées et venues; puis, le soir, on fit disparaître les cadavres de la sultane Valide, d'Yousouf-Eddin, de huit à dix petits enfants légitimes ou illégitimes, soit d'Izz-Edin, soit d'Abdul-Aziz, et enfin les femmes enceintes, au nombre de dix, furent également tuées de crânes que leurs entrailles ne donnaient pas un tard quelq' à venger !

Mahmoud-Pacha, en son yati de Bebek, recevait l'ordre de faire ou de ne pas tuer. Quel parti a-t-il pris ? Je n'en ai plus entendu parler. Peut-être faut-il dire : *Rahmat oul-ah Allah!*

On parle, en tout, de plus de 300 victimes. C'est exagéré. Je viens de faire un pointage; je n'ose pas dire que je n'en compte que 120. Tout ici sent le cadavre !

BULLETIN ÉCONOMIQUE

Le syndicat central des industries textiles s'est réuni hier, à Paris, sous la présidence de M. Lamer. Les conclusions votées sont favorables à un large abaissement du tarif général qui devra, cependant, rester assez élevé pour laisser la latitude nécessaire à la négociation des traités de commerce. Un grand nombre de sénateurs et de députés ont pris part à la délibération.

EXPOSITION INDUSTRIELLE DE REIMS.

À l'occasion du concours régional de Reims, la chambre de commerce et la société industrielle de cette ville ont organisé une exposition des produits et des machines de la région. Un grand nombre d'exposants ont répondu à cet appel dans les sept départements de l'Est dont elle se compose, et l'exposition de Reims rend compte assez fidèlement de l'industrie de cette partie de la France. La disposition et l'installation des bâtiments sont en général bien comprises. À l'extrémité des promenades de la ville, occupées par le concours régional, autour d'une grande cour centrale réservée aux objets qui ne craignent pas les influences atmosphériques, s'étend une vaste galerie rectangulaire, consacrée spécialement pour abriter les machines qui ne fonctionnent pas au moteur, et les produits manufacturés de tous genres. C'est là que sont représentées les diverses industries : les uns plus vulgaires, mais aussi plus nécessaires, relatives aux besoins journaliers de l'homme; les autres, faisant un appel direct aux arts et mélangant dans une large proportion l'agrément à l'utilité. Ici les bois taillés, les bois d'industrie, les parquets, les modèles de toiture; là des meubles élégants, des glaces, des appartements richement décorés. Les matières alimentaires, les produits chimiques, les cuirs, les papiers, le verre amènent le spectateur aux tentes artistiques, aux sculptures, aux instruments de musique, aux vitraux peints, aux ornements d'église.

ROUBAIX-TOURCOING ET LE NORD DE LA FRANCE

Nous recevons communication de la lettre suivante, datée du 14 juin :
« M. de Marcère ministre de l'intérieur, à Paris.
Monsieur le ministre.
Par un décret en date du 28 mai dernier, vous nous révoquez de nos fonctions de maire et d'adjoint de la commune de Genesol (Nord).
Vous nous aviez fait antérieurement demander notre démission, sous le prétexte que nous ne faisons partie ni d'un ni l'autre du Conseil municipal, prétexte absolument illégal puisque cette immunité est inscrite dans la loi encore en vigueur aujourd'hui.
Nous nous sommes empressés de vous envoyer cette démission le 22 mai dernier, en vous déclarant que nous n'avions jamais sollicité ces fonctions, que nous avions acceptées par dévouement pour le pays; et que nous n'éprouvons qu'un regret c'était de voir que le marchand de Mac-Mahon semblait assister sans effort au démantèlement du parti conservateur et à celui de nos institutions les plus précieuses.
Voilà ce qui vous a touché, et ce qui nous a valu, après coup, notre révocation.
Nous avions bien le droit, si nous sommes, de défendre notre considération, et de faire savoir à nos concitoyens que notre démission n'était pas la conséquence d'un fait honteux, tel qu'un manque de parole, notre présence à un enterrement civil, ou une complication quelconque avec les auteurs d'une révolution de rue opérée devant l'ennemi.
Permettez-nous de faire remarquer que, démissionnaires, nous ne vous appartenons plus; que lorsqu'on est ministre, il faut, avant tout, s'efforcer de ne faire que des choses sérieuses; que notre révocation, immédiate et illégale, a, au moins, le tort de ressembler à une petite vengeance et n'est qu'un enfantillage; elle nous vaut, à nous, les sympathies de tout le parti conservateur, elle nous honore, et nous vous en adressons tous nos remerciements.
Avant de terminer, nous avons le droit de vous rappeler qu'en 1871 nous ne vous connaissions pas; vous ne possédiez dans le département du Nord ni un pouce de terrain, ni un parent; mais votre nom était inscrit sur la liste du parti modéré parmi ceux des hommes

les plus considérables et les plus honorés du pays.
Donc, le 8 février 1871 vous étiez conservateur; vous êtes venu, à ce titre, solliciter nos voix; nous vous avons nommé.
Le 23 mai 1876, vous êtes devenu républicain, vous nous révoquez; ce procédé ne nous étonne pas; il caractérise l'école nouvelle à laquelle vous vous êtes rallié.
Si une consolation nous reste, c'est qu'un seul homme porté sur la liste des modérés en 1876 a passé au camp de nos adversaires, et qu'il n'appartenait pas à notre département.
Nous vous donnons acte de notre révocation; mais, en nous retenant, nous avons l'espoir que la votre ne se fera pas trop longtemps attendre.
Nous avons, monsieur le ministre, l'honneur de vous saluer.
Le maire,
L'adjoint,
FIORET.
MORTREUX.

Foire de Tourcoing.

Le maire de la ville de Tourcoing, chevalier de la Légion d'honneur et de l'Ordre de Léopold de Belgique.
Préviend le public et notamment les marchands forains, que la Foire de cette ville s'ouvrira cette année le dimanche 30 juillet et durera dix jours.
Les marchands forains trouveront toutes les sûretés et la protection qu'ils peuvent désirer. Pour être admis sur le champ de foire, ils devront adresser leur demande à M. le commissaire central de police, avant le quinze juillet, afin qu'il puisse régler les emplacements d'après le nombre de boutiques à établir.
Conformément à l'arrêté de M. le Préfet, en date du 16 mai 1874, la Foire

Un train de plaisir de Dunkerque

est organisé pour le dimanche 23 juin 1876 :

Au départ de Tourcoing, Roubaix, Croix-Wasquehal, Lille, Armentières, Bailleur, Hazebrouck : 5 fr. 50 en 2e classe et 4 fr. 50 en 3e classe.
Ce train partira de Douai à 6 heures 25 matin et de Lille à 7 h. 35; il arrivera à Dunkerque à 9 h. 55.
Il partira de Dunkerque à 8 h. 25 soir, arrivera à Lille à 10 h. 50, et à Douai à minuit 15.

La ville de Cysoing donnera, le dimanche 9 juillet prochain, un grand

carrousel au bénéfice des pauvres.
Il aura lieu dans un manège disposé à cet effet sur la Grande-Place. Les prix à décerner consisteront en :
1° prix : Huit bouquets en argent (offert par M. Brame, Sénateur et Conseiller Général du canton de Cysoing).
2° prix : Un joli harnais.
3° prix : Une montre en or.
4° prix : Une selle.
5° prix : Douze cuillers à café en argent.
Surprises.

Un obit solennel anniversaire sera

célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le lundi 19 juin 1876, à 10 heures 1/4, pour le repos des âmes de Monsieur AUGUSTE WANIN, décédé à Roubaix, le 9 juin 1876, à l'âge de 71 ans, et de Dame ANASTASIE DELECLUSE, son épouse, décédée à Roubaix, le 22 juin 1872, à l'âge de 73 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera

célébré en l'église Saint-Martin à Roubaix, le lundi 19 juin 1876, à 9 heures 1/2, pour le repos des âmes de Monsieur SEIGARD, épouse de Monsieur DELOUVE, décédé subitement à Roubaix, le 3 juin 1876, dans sa 73e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Faits Divers

— Le Courrier du Havre raconte qu'il y a une dizaine de jours l'administration municipale du Havre a fait vendre, au poids, un lot de vieux papiers. Ces vieux papiers ont été achetés de 20 à 25 fr. les 100 kilogrammes, par des brocanteurs.

Le mariage de deux criminels

Mallard et Vignault, condamnés, avant-hier encore, chacun à vingt ans de travaux forcés par la cour d'assises de la Seine, aura lieu demain samedi. Ajoutons que le même jour a été célébré le mariage de deux autres criminels, les frères Piat et Couturier, chacune à dix ans de la même peine. Quatre fiacres quitteront les prisons de Mazas à neuf heures et demie du matin : les futurs seront ainsi à dix heures à la mairie du 12e arrondissement, où le mariage civil sera célébré. Les huit témoins seront huit agents de la sûreté, qui, assis à côté des futurs, accompagneront les jeunes époux dans les voitures. Toutes les mesures de prudence seront prises pour faire échouer toute tentative d'évasion. Il est possible qu'au lieu de la couronne d'orangers les agents soient contraints à mettre les menottes aux femmes et aux époux.

Le mariage de deux criminels

Mallard et Vignault, condamnés, avant-hier encore, chacun à vingt ans de travaux forcés par la cour d'assises de la Seine, aura lieu demain samedi. Ajoutons que le même jour a été célébré le mariage de deux autres criminels, les frères Piat et Couturier, chacune à dix ans de la même peine. Quatre fiacres quitteront les prisons de Mazas à neuf heures et demie du matin : les futurs seront ainsi à dix heures à la mairie du 12e arrondissement, où le mariage civil sera célébré. Les huit témoins seront huit agents de la sûreté, qui, assis à côté des futurs, accompagneront les jeunes époux dans les voitures. Toutes les mesures de prudence seront prises pour faire échouer toute tentative d'évasion. Il est possible qu'au lieu de la couronne d'orangers les agents soient contraints à mettre les menottes aux femmes et aux époux.

Le mariage de deux criminels

Mallard et Vignault, condamnés, avant-hier encore, chacun à vingt ans de travaux forcés par la cour d'assises de la Seine, aura lieu demain samedi. Ajoutons que le même jour a été célébré le mariage de deux autres criminels, les frères Piat et Couturier, chacune à dix ans de la même peine. Quatre fiacres quitteront les prisons de Mazas à neuf heures et demie du matin : les futurs seront ainsi à dix heures à la mairie du 12e arrondissement, où le mariage civil sera célébré. Les huit témoins seront huit agents de la sûreté, qui, assis à côté des futurs, accompagneront les jeunes époux dans les voitures. Toutes les mesures de prudence seront prises pour faire échouer toute tentative d'évasion. Il est possible qu'au lieu de la couronne d'orangers les agents soient contraints à mettre les menottes aux femmes et aux époux.

Le mariage de deux criminels

Mallard et Vignault, condamnés, avant-hier encore, chacun à vingt ans de travaux forcés par la cour d'assises de la Seine, aura lieu demain samedi. Ajoutons que le même jour a été célébré le mariage de deux autres criminels, les frères Piat et Couturier, chacune à dix ans de la même peine. Quatre fiacres quitteront les prisons de Mazas à neuf heures et demie du matin : les futurs seront ainsi à dix heures à la mairie du 12e arrondissement, où le mariage civil sera célébré. Les huit témoins seront huit agents de la sûreté, qui, assis à côté des futurs, accompagneront les jeunes époux dans les voitures. Toutes les mesures de prudence seront prises pour faire échouer toute tentative d'évasion. Il est possible qu'au lieu de la couronne d'orangers les agents soient contraints à mettre les menottes aux femmes et aux époux.

assassiné un ingénieur des chemins de fer,

dont ils avaient pris la voiture pour une malle-poste.
Une foule égarée était accourue sur le lieu du supplice, et à peine les têtes des suppliciés étaient-elles tombées, que les assistants, rompant les haies de soldats, se ruèrent sur l'échafaud pour boire le sang qu'ils puisaient dans des cuillers apportées exprès... Ce fut une véritable lutte à qui pourrait recueillir le plus de sang, ou tout au moins y tremper les doigts.
Nous devons dire qu'une croyance, très répandue dans le Nord, prête au sang d'un supplicié des vertus curatives pour toutes sortes de maladies, absolument comme chez nous on croit que la corde d'un pendu porte bonheur.

VARIEZ

LE COMTE ALBERT DE MUN.

Le journalisme a déjà souvent esquissé la silhouette de comte Albert de Mun, l'ayant saisi soit aux jours d'enthousiasme où la foule chrétienne se pressait à son appel dans l'enceinte trop étroite des Cercles catholiques d'ouvriers, soit, lorsque paraissait pour la première fois à la Chambre des députés, il s'y porta au-devant d'adversaires jurés avec la même intrepide simplicité, qui est comme le signe auquel sa foi l'a marqué.
Fils du marquis de Mun et de Mlle de la Ferronnays, Albert de Mun naquit en 1841, dans cette société élevée dont les *Récits d'une sœur* nous ont révélés les nobles sentiments.
Son esprit fut ainsi tourné de bonne heure vers le goût des lettres, en même temps que son éducation vers l'état militaire, et il entra dans la vie publique par cette école de Saint-Cyr, qui a de tout temps préparé au service du pays tant de vaillants citoyens. La religion n'y était pas alors en honneur comme aujourd'hui, et ni les traditions de l'école, ni celles des garnisons de l'Algérie qui lui succédèrent, n'étaient favorables aux dispositions chrétiennes dont Albert de Mun avait reçu le précieux héritage, — sur lequel sa mère veillait du haut du ciel, en même temps que la plus tendre famille s'était reformée autour de sa jeunesse.
Mais la vie militaire, qui a partout ses écueils, a aussi, dans les lointaines contrées où elle l'avait conduit, ses grâces et ses leçons salutaires, Dieu parle dans le silence des splendeurs, comme dans le bruit des camps, et les voix du désert firent peut-être un plus heureux effet encore sur le jeune officier de chasseurs d'Afrique, alors qu'il parcourait dans nos colonies expéditionnaires la région extrême des oasis, que les livres de nos grands orateurs qu'il retrouvait au retour à Constantinople.
Le désir de sa famille et une alliance digne d'elle avec Mlle d'Andlau, le ramènèrent en France, en 1868, et, de même que les difficultés de la vie de camps ne l'avaient pas détourné des livres, les douceurs de la vie de famille ne le retiennent pas en dehors de l'activité, sans laquelle il n'est pas de dévouement — il ne pouvait comprendre la foi sans les œuvres, — et les Conférences de Saint-Vincent de Paul, de Clermont-Ferrand, où il tint garnison, dans le troisième régiment de chasseurs, n'en furent bientôt pas de membre plus dévoué.
La guerre de 1870 éclata, et le lieutenant de Mun y suivit comme officier d'ordonnance le général de Clérambault, commandant une des divisions de cavalerie de l'armée qui finit à Metz. Ce fut là qu'au soir de la bataille de Saint-Privat, cherchant sous un feu meurtrier les instructions du maréchal Le Boef, il fut distingué par le général Changarnier, qui aimait à rendre hommage encore à un soldat à une intrépidité que la croix de la Légion-d'Honneur vint alors récompenser.
Qui dira à quelle profondeur cette âme juvénile et chevaleresque ressentit les douleurs et les humiliations de la captivité ? Seul peut-être ce vieux frère français qui recueillait à Aix-la-Chapelle le petit groupe d'officiers jetés par la loi dans ses bras, leur répétait, avec un accent prophétique pour notre pays : *De Torrente in via bibet, propterea exaltabit caput!*
La frontière se rouvra aux captifs, en même temps que les murs de Paris se ferment, et M. de Mun prend part aux premières luttes contre l'insurrection, auprès du général Galtier, qui lui rend à son tour un haut témoignage de valeur militaire, et cède bientôt son brillant officier d'ordonnance au général de Ladmirault, qui avait apprécié dans les tribulations le caractère élevé de son jeune compagnon de captivité. La commémoration de la dernière étape des seize années de vie militaire qui ont formé le futur député à la ponctualité dans la poursuite du devoir, — et cette étape ne fut interrompue, quelques mois, que par une promotion au grade de capitaine, qui, en le rappelant au service pour y tenir l'emploi d'instructeur, valut à M. de Mun une nouvelle citation de ses chefs militaires.
Qu'on nous pardonne d'insister sur ces détails : nous ne faisons pas connaître M. de Mun si, avant l'orateur, nous ne montrions en lui le soldat.
Une nouvelle vie s'était ouverte devant lui, au sein même de la lutte qui usanglantait les rues de Paris et incendiait ses palais. La pensée de se livrer à ce peuple que ses meneurs livraient, par l'excitation du crime aux rigueurs de la loi martiale, se réveillait en lui plus présente encore qu'aux jours de captivité, et d'autres officiers chré-

assassiné un ingénieur des chemins de fer,

dont ils avaient pris la voiture pour une malle-poste.
Une foule égarée était accourue sur le lieu du supplice, et à peine les têtes des suppliciés étaient-elles tombées, que les assistants, rompant les haies de soldats, se ruèrent sur l'échafaud pour boire le sang qu'ils puisaient dans des cuillers apportées exprès... Ce fut une véritable lutte à qui pourrait recueillir le plus de sang, ou tout au moins y tremper les doigts.
Nous devons dire qu'une croyance, très répandue dans le Nord, prête au sang d'un supplicié des vertus curatives pour toutes sortes de maladies, absolument comme chez nous on croit que la corde d'un pendu porte bonheur.

VARIEZ

LE COMTE ALBERT DE MUN.

Le journalisme a déjà souvent esquissé la silhouette de comte Albert de Mun, l'ayant saisi soit aux jours d'enthousiasme où la foule chrétienne se pressait à son appel dans l'enceinte trop étroite des Cercles catholiques d'ouvriers, soit, lorsque paraissait pour la première fois à la Chambre des députés, il s'y porta au-devant d'adversaires jurés avec la même intrepide simplicité, qui est comme le signe auquel sa foi l'a marqué.
Fils du marquis de Mun et de Mlle de la Ferronnays, Albert de Mun naquit en 1841, dans cette société élevée dont les *Récits d'une sœur* nous ont révélés les nobles sentiments.
Son esprit fut ainsi tourné de bonne heure vers le goût des lettres, en même temps que son éducation vers l'état militaire, et il entra dans la vie publique par cette école de Saint-Cyr, qui a de tout temps préparé au service du pays tant de vaillants citoyens. La religion n'y était pas alors en honneur comme aujourd'hui, et ni les traditions de l'école, ni celles des garnisons de l'Algérie qui lui succédèrent, n'étaient favorables aux dispositions chrétiennes dont Albert de Mun avait reçu le précieux héritage, — sur lequel sa mère veillait du haut du ciel, en même temps que la plus tendre famille s'était reformée autour de sa jeunesse.
Mais la vie militaire, qui a partout ses écueils, a aussi, dans les lointaines contrées où elle l'avait conduit, ses grâces et ses leçons salutaires, Dieu parle dans le silence des splendeurs, comme dans le bruit des camps, et les voix du désert firent peut-être un plus heureux effet encore sur le jeune officier de chasseurs d'Afrique, alors qu'il parcourait dans nos colonies expéditionnaires la région extrême des oasis, que les livres de nos grands orateurs qu'il retrouvait au retour à Constantinople.
Le désir de sa famille et une alliance digne d'elle avec Mlle d'Andlau, le ramènèrent en France, en 1868, et, de même que les difficultés de la vie de camps ne l'avaient pas détourné des livres, les douceurs de la vie de famille ne le retiennent pas en dehors de l'activité, sans laquelle il n'est pas de dévouement — il ne pouvait comprendre la foi sans les œuvres, — et les Conférences de Saint-Vincent de Paul, de Clermont-Ferrand, où il tint garnison, dans le troisième régiment de chasseurs, n'en furent bientôt pas de membre plus dévoué.
La guerre de 1870 éclata, et le lieutenant de Mun y suivit comme officier d'ordonnance le général de Clérambault, commandant une des divisions de cavalerie de l'armée qui finit à Metz. Ce fut là qu'au soir de la bataille de Saint-Privat, cherchant sous un feu meurtrier les instructions du maréchal Le Boef, il fut distingué par le général Changarnier, qui aimait à rendre hommage encore à un soldat à une intrépidité que la croix de la Légion-d'Honneur vint alors récompenser.
Qui dira à quelle profondeur cette âme juvénile et chevaleresque ressentit les douleurs et les humiliations de la captivité ? Seul peut-être ce vieux frère français qui recueillait à Aix-la-Chapelle le petit groupe d'officiers jetés par la loi dans ses bras, leur répétait, avec un accent prophétique pour notre pays : *De Torrente in via bibet, propterea exaltabit caput!*
La frontière se rouvra aux captifs, en même temps que les murs de Paris se ferment, et M. de Mun prend part aux premières luttes contre l'insurrection, auprès du général Galtier, qui lui rend à son tour un haut témoignage de valeur militaire, et cède bientôt son brillant officier d'ordonnance au général de Ladmirault, qui avait apprécié dans les tribulations le caractère élevé de son jeune compagnon de captivité. La commémoration de la dernière étape des seize années de vie militaire qui ont formé le futur député à la ponctualité dans la poursuite du devoir, — et cette étape ne fut interrompue, quelques mois, que par une promotion au grade de capitaine, qui, en le rappelant au service pour y tenir l'emploi d'instructeur, valut à M. de Mun une nouvelle citation de ses chefs militaires.
Qu'on nous pardonne d'insister sur ces détails : nous ne faisons pas connaître M. de Mun si, avant l'orateur, nous ne montrions en lui le soldat.
Une nouvelle vie s'était ouverte devant lui, au sein même de la lutte qui usanglantait les rues de Paris et incendiait ses palais. La pensée de se livrer à ce peuple que ses meneurs livraient, par l'excitation du crime aux rigueurs de la loi martiale, se réveillait en lui plus présente encore qu'aux jours de captivité, et d'autres officiers chré-

assassiné un ingénieur des chemins de fer,

dont ils avaient pris la voiture pour une malle-poste.
Une foule égarée était accourue sur le lieu du supplice, et à peine les têtes des suppliciés étaient-elles tombées, que les assistants, rompant les haies de soldats, se ruèrent sur l'échafaud pour boire le sang qu'ils puisaient dans des cuillers apportées exprès... Ce fut une véritable lutte à qui pourrait recueillir le plus de sang, ou tout au moins y tremper les doigts.
Nous devons dire qu'une croyance, très répandue dans le Nord, prête au sang d'un supplicié des vertus curatives pour toutes sortes de maladies, absolument comme chez nous on croit que la corde d'un pendu porte bonheur.

VARIEZ

LE COMTE ALBERT DE MUN.

Le journalisme a déjà souvent esquissé la silhouette de comte Albert de Mun, l'ayant saisi soit aux jours d'enthousiasme où la foule chrétienne se pressait à son appel dans l'enceinte trop étroite des Cercles catholiques d'ouvriers, soit, lorsque paraissait pour la première fois à la Chambre des députés, il s'y porta au-devant d'adversaires jurés avec la même intrepide simplicité, qui est comme le signe auquel sa foi l'a marqué.
Fils du marquis de Mun et de Mlle de la Ferronnays, Albert de Mun naquit en 1841, dans cette société élevée dont les *Récits d'une sœur* nous ont révélés les nobles sentiments.
Son esprit fut ainsi tourné de bonne heure vers le goût des lettres, en même temps que son éducation vers l'état militaire, et il entra dans la vie publique par cette école de Saint-Cyr, qui a de tout temps préparé au service du pays tant de vaillants citoyens. La religion n'y était pas alors en honneur comme aujourd'hui, et ni les traditions de l'école, ni celles des garnisons de l'Algérie qui lui succédèrent, n'étaient favorables aux dispositions chrétiennes dont Albert de Mun avait reçu le précieux héritage, — sur lequel sa mère veillait du haut du ciel, en même temps que la plus tendre famille s'était reformée autour de sa jeunesse.
Mais la vie militaire, qui a partout ses écueils, a aussi, dans les lointaines contrées où elle l'avait conduit, ses grâces et ses leçons salutaires, Dieu parle dans le silence des splendeurs, comme dans le bruit des camps, et les voix du désert firent peut-être un plus heureux effet encore sur le jeune officier de chasseurs d'Afrique, alors qu'il parcourait dans nos colonies expéditionnaires la région extrême des oasis, que les livres de nos grands orateurs qu'il retrouvait au retour à Constantinople.
Le désir de sa famille et une alliance digne d'elle avec Mlle d'Andlau, le ramènèrent en France, en 1868, et, de même que les difficultés de la vie de camps ne l'avaient pas détourné des livres, les douceurs de la vie de famille ne le retiennent pas en dehors de l'activité, sans laquelle il n'est pas de dévouement — il ne pouvait comprendre la foi sans les œuvres, — et les Conférences de Saint-Vincent de Paul, de Clermont-Ferrand, où il tint garnison, dans le troisième régiment de chasseurs, n'en furent bientôt pas de membre plus dévoué.
La guerre de 1870 éclata, et le lieutenant de Mun y suivit comme officier d'ordonnance le général de Clérambault, commandant une des divisions de cavalerie de l'armée qui finit à Metz. Ce fut là qu'au soir de la bataille de Saint-Privat, cherchant sous un feu meurtrier les instructions du maréchal Le Boef, il fut distingué par le général Changarnier, qui aimait à rendre hommage encore à un soldat à une intrépidité que la croix de la Légion-d'Honneur vint alors récompenser.
Qui dira à quelle profondeur cette âme juvénile et chevaleresque ressentit les douleurs et les humiliations de la captivité ? Seul peut-être ce vieux frère français qui recueillait à Aix-la-Chapelle le petit groupe d'officiers jetés par la loi dans ses bras, leur répétait, avec un accent prophétique pour notre pays : *De Torrente in via bibet, propterea exaltabit caput!*
La frontière se rouvra aux captifs, en même temps que les murs de Paris se ferment, et M. de Mun prend part aux premières luttes contre l'insurrection, auprès du général Galtier, qui lui rend à son tour un haut témoignage de valeur militaire, et cède bientôt son brillant officier d'ordonnance au général de Ladmirault, qui avait apprécié dans les tribulations le caractère élevé de son jeune compagnon de captivité. La commémoration de la dernière étape des seize années de vie militaire qui ont formé le futur député à la ponctualité dans la poursuite du devoir, — et cette étape ne fut interrompue, quelques mois, que par une promotion au grade de capitaine, qui, en le rappelant au service pour y tenir l'emploi d'instructeur, valut à M. de Mun une nouvelle citation de ses chefs militaires.
Qu'on nous pardonne d'insister sur ces détails : nous ne faisons pas connaître M. de Mun si, avant l'orateur, nous ne montrions en lui le soldat.
Une nouvelle vie s'était ouverte devant lui, au sein même de la lutte qui usanglantait les rues de Paris et incendiait ses palais. La pensée de se livrer à ce peuple que ses meneurs livraient, par l'excitation du crime aux rigueurs de la loi martiale, se réveillait en lui plus présente encore qu'aux jours de captivité, et d'autres officiers chré-

assassiné un ingénieur des chemins de fer,

dont ils avaient pris la voiture pour une malle-poste.
Une foule égarée était accourue sur le lieu du supplice, et à peine les têtes des suppliciés étaient-elles tombées, que les assistants, rompant les haies de soldats, se ruèrent sur l'échafaud pour boire le sang qu'ils puisaient dans des cuillers apportées exprès... Ce fut une véritable lutte à qui pourrait recueillir le plus de sang, ou tout au moins y tremper les doigts.
Nous devons dire qu'une croyance, très répandue dans le Nord, prête au sang d'un supplicié des vertus curatives pour toutes sortes de maladies, absolument comme chez nous on croit que la corde d'un pendu porte bonheur.

Journal de la jeunesse.

Sommaire de la livraison 27 mai 1876. — Textes : La Bannière bleue, par Léon Cahun. — Les premiers peintres, par Ch. de Raymond. — M. Balard, par M. Vichon. — La Perdrix des Neiges, par E. Le-bonville. — La Petite Duchesse, par Zénobie Fournier. — L'Enfant, par Ch. Schiller. — Les Causeries du Jeudi, par Onésime Anselme. — Dussaux de Lize, Marie et Fuguet. — Bureaux de la Librairie Hachette, boulevard Saint-Germain, n° 79, à Paris.

Journal de la jeunesse.

Sommaire de la livraison 27 mai 1876. — Textes : La Bannière bleue, par Léon Cahun. — Les premiers peintres, par Ch. de Raymond. — M. Balard, par M. Vichon. — La Perdrix des Neiges, par E. Le-bonville. — La Petite Duchesse, par Zénobie Fournier. — L'Enfant, par Ch. Schiller. — Les Causeries du Jeudi, par Onésime Anselme. — Dussaux de Lize, Marie et Fuguet. — Bureaux de la Librairie Hachette, boulevard Saint-Germain, n° 79, à Paris.

Journal de la jeunesse.

Sommaire de la livraison 27 mai 1876. — Textes : La Bannière bleue, par Léon Cahun. — Les premiers peintres, par Ch. de Raymond. — M. Balard, par M. Vichon. — La Perdrix des Neiges, par E. Le-bonville. — La Petite Duchesse, par Zénobie Fournier. — L'Enfant, par Ch. Schiller. — Les Causeries du Jeudi, par Onésime Anselme. — Dussaux de Lize, Marie et Fuguet. — Bureaux de la Librairie Hachette, boulevard Saint-Germain, n° 79, à Paris.

Journal de la jeunesse.

Sommaire de la livraison 27 mai 1876. — Textes : La Bannière bleue, par Léon Cahun. — Les premiers peintres, par Ch. de Raymond. — M. Balard, par M. Vichon. — La Perdrix des Neiges, par E. Le-bonville. — La Petite Duchesse, par Zénobie Fournier. — L'Enfant, par Ch. Schiller. — Les Causeries du Jeudi, par Onésime Anselme. — Dussaux de Lize, Marie et Fuguet. — Bureaux de la Librairie Hachette, boulevard Saint-Germain, n° 79, à Paris.

Journal de la jeunesse.

Sommaire de la livraison 27 mai 1876. — Textes : La Bannière bleue, par Léon Cahun. — Les premiers peintres, par Ch. de Raymond. — M. Balard, par M. Vichon. — La Perdrix des Neiges, par E. Le-bonville. — La Petite Duchesse, par Zénobie Fournier. — L'Enfant, par Ch. Schiller. — Les Causeries du Jeudi, par Onésime Anselme. — Dussaux de Lize, Marie et Fuguet. — Bureaux de la Librairie Hachette, boulevard Saint-Germain, n° 79, à Paris.

Journal de la jeunesse.

Sommaire de la livraison 27 mai 1876. — Textes : La Bannière bleue, par Léon Cahun. — Les premiers peintres, par Ch. de Raymond. — M. Balard, par M. Vichon. — La Perdrix des Neiges, par E. Le-bonville. — La Petite Duchesse, par Zénobie Fournier. — L'Enfant, par Ch. Schiller. — Les Causeries du Jeudi, par Onésime Anselme. — Dussaux de Lize, Marie et Fuguet. — Bureaux de la Librairie Hachette, boulevard Saint-Germain, n° 79, à Paris.

Journal de la jeunesse.

Sommaire de la livraison 27 mai 1876. — Textes : La Bannière bleue, par Léon Cahun. — Les premiers peintres, par Ch. de Raymond. — M. Balard, par M. Vichon. — La Perdrix des Neiges, par E. Le-bonville. — La Petite Duchesse, par Zénobie Fournier. — L'Enfant, par Ch. Schiller. — Les Causeries du Jeudi, par Onésime Anselme. — Dussaux de Lize, Marie et Fuguet. — Bureaux de la Librairie Hachette, boulevard Saint-Germain, n° 79, à Paris.

Journal de la jeunesse.

Sommaire de la livraison 27 mai 1876. — Textes : La Bannière bleue, par Léon Cahun. — Les premiers peintres, par Ch. de Raymond. — M. Balard, par M. Vichon. — La Perdrix des Neiges, par E. Le-bonville. — La Petite Duchesse, par Zénobie Fournier. — L'Enfant, par Ch. Schiller. — Les Causeries du Jeudi, par Onésime Anselme. — Dussaux de Lize, Marie et Fuguet. — Bureaux de la Librairie Hachette, boulevard Saint-Germain, n° 79, à Paris.

Journal de la jeunesse.

Sommaire de la livraison 27 mai 1876. — Textes : La Bannière bleue, par Léon Cahun. — Les premiers peintres, par Ch. de Raymond. — M. Balard, par M. Vichon. — La Perdrix des Neiges, par E. Le-bonville. — La Petite Duchesse, par Zénobie Fournier. — L'Enfant, par Ch. Schiller. — Les Causeries du Jeudi, par Onésime Anselme. — Dussaux de Lize, Marie et Fuguet. — Bureaux de la Librairie Hachette, boulevard Saint-Germain, n° 79, à Paris.

Journal de la jeunesse.

Sommaire de la livraison 27 mai 1876. — Textes : La Bannière bleue, par Léon Cahun. — Les premiers peintres, par Ch. de Raymond. — M. Balard, par M. Vichon. — La Perdrix des Neiges, par E. Le-bonville. — La Petite Duchesse, par Zénobie Fournier. — L'Enfant, par Ch. Schiller. — Les Causeries du Jeudi, par Onésime Anselme. — Dussaux de Lize, Marie et Fuguet. — Bureaux de la Librairie Hachette, boulevard Saint-Germain, n° 79, à Paris.

Journal de la jeunesse.

Sommaire de la livraison 27 mai 1876. — Textes : La Bannière bleue, par Léon Cahun. — Les premiers peintres, par Ch. de Raymond. — M. Balard, par M. Vichon. — La Perdrix des Neiges, par E. Le-bonville. — La Petite Duchesse, par Zénobie Fournier. — L'Enfant, par Ch. Schiller. — Les Causeries du Jeudi, par Onésime Anselme. — Dussaux de Lize, Marie et Fuguet. — Bureaux de la Librairie Hachette, boulevard Saint-Germain, n° 79, à Paris.

Journal de la jeunesse.

Sommaire de la livraison 27 mai 1876. — Textes : La Bannière bleue, par Léon Cahun. — Les premiers peintres, par Ch. de Raymond. — M. Balard, par M. Vichon. — La Perdrix des Neiges, par E. Le-bonville. — La Petite Duchesse, par Zénobie Fournier. — L'Enfant, par Ch. Schiller. — Les Causeries du Jeudi, par Onésime Anselme. — Dussaux de Lize, Marie et Fuguet. — Bureaux de la Librairie Hachette, boulevard Saint-Germain, n° 79, à Paris.

Journal de la jeunesse.

Sommaire de la livraison 27 mai 1876. — Textes : La Bannière bleue, par Léon Cahun. — Les premiers peintres, par Ch. de Raymond. — M. Balard, par M. Vichon. — La Perdrix des Neiges, par E. Le-bonville. — La Petite Duchesse, par Zénobie Fournier. — L'Enfant, par Ch. Schiller. — Les Causeries du Jeudi, par Onésime Anselme. — Dussaux de Lize, Marie et Fuguet. — Bureaux de la Librairie Hachette, boulevard Saint-Germain, n° 79, à Paris.

Journal de la jeunesse.

Sommaire de la livraison 27 mai 1876. — Textes : La Bannière bleue, par Léon Cahun. — Les premiers peintres, par Ch. de Raymond. — M. Balard, par M. Vichon. — La Perdrix des Neiges, par E. Le-bonville. — La Petite Duchesse, par Zénobie Fournier. — L'Enfant, par Ch. Schiller. — Les Causeries du Jeudi, par Onésime Anselme. — Dussaux de Lize, Marie et Fuguet. — Bureaux de la Librairie Hachette, boulevard Saint-Germain, n° 79, à Paris.

Journal de la jeunesse.

Sommaire de